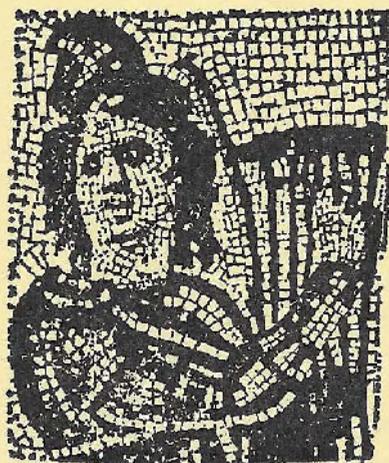


*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904

N° 78

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1983



LYON  
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1983

## SOMMAIRE

---

- Les événements de 68-69 après Jésus-Christ, par Jean MELMOUX.
- Charles Morel, inventeur né à Vienne, par Jean-François GRENOUILLER.

### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

#### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour « *répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises* » (article premier des statuts).

Pour 1983

Le numéro .....	20,00 F
Abonnement annuel normal .....	75,00 F
Abonnement de soutien .....	100,00 F
Retraités et étudiants .....	50,00 F

*Avis important* : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

*Correspondance* : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne.  
C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

*Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises*

**Pensez à payer  
le plus rapidement possible  
votre Abonnement  
pour 1983**

• Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1983.

• Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :

*soit par C.C.P. ou chèque bancaire,  
soit directement au S.I.*

**FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE »  
POUR L'ANNEE 1983**

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) : .....

TARIF ABONNEMENT :

<i>Abonnement de soutien</i> .....	100 F
<i>Abonnement normal</i> .....	75 F
<i>Etudiants - Retraités</i> .....	50 F

A retourner accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

---

**Programme de nos manifestations au verso**

Pensez à payer  
le plus rapidement possible  
votre Abonnement  
pour 1983

• Vous éviterez les problèmes de paiement qui se posent au début de l'année.  
• Vous éviterez les problèmes de paiement qui se posent au début de l'année.  
• Vous éviterez les problèmes de paiement qui se posent au début de l'année.

FORME D'ABONNEMENT EN BELGIQUE POUR L'ANNÉE 1983

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

Le montant de l'abonnement est de 100 francs belges.

# *BULLETIN*

DE LA

*SOCIÉTÉ*

DES

# *AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904

N° 78

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1983



LYON

IMPRIMERIE BOSC FRÈRES

42, quai Gailleton

1983

## NOS ACTIVITES

— SAMEDI APRÈS-MIDI 15 OCTOBRE :

*Visite guidée de l'Abbaye d'Ambronay ; si le temps le permet, visite également du Château des Allymes près d'Ambérieu-en-Bugey.*

— MARDI 6 DÉCEMBRE :

*Au Syndicat d'Initiative à partir de 17 h 30, causerie illustrée avec des diapositives sur les frères Montgolfier et leurs étonnantes machines, par Marie-Hélène REYNAUD.*

# LES ÉVÉNEMENTS DE 68-69 APRÈS JÉSUS-CHRIST

(La guerre civile romaine et ses développements  
en Gaule et, plus particulièrement, à Vienne) \*

par Jean MELMOUX

En l'an 68 de notre ère, le monde romain qui semblait inébranlable est secoué, de l'Espagne à la Syrie, de l'Afrique du Nord à la Germanie, par des convulsions gigantesques qui provoquent la stupeur, la terreur, le désespoir et qui accumulent d'immenses ruines. Dans son ouvrage le plus puissant, les *Histoires*, Tacite parle de l'année terrible où Rome semble sur le point de s'écrouler.

Cet orage brutal dans un ciel jusque-là serein jette une lumière violente sur un problème historique qui est de tous les temps : la genèse d'une guerre civile. Et c'est, au-delà de l'épique, son intérêt majeur.

En 68, on a un espace immense, l'Empire romain, fruit de siècles de conquêtes et d'organisation. Le huitième centenaire de la fondation de Rome a été célébrée en 47 après J.-C., durant la septième année du règne de l'empereur Claude. C'est le laps de temps qui sépare le premier des Capétiens de Louis XVI. Cet empire ainsi entré dans son neuvième siècle n'a jamais été aussi grand : il domine la Méditerranée entière et une grande partie de l'Europe connue. Sous Claude les Maurétanies y ont été intégrées, et la Grande-Bretagne actuelle dans sa partie méridionale. Le surnom du fils de Claude, Britannicus, témoigne éternellement de cet exploit.

Bien sûr Rome a connu des échecs face aux Germains au-delà du Rhin, et face aux Parthes en Mésopotamie. Mais elle n'a pas encore pris conscience des limites de sa vocation impériale, et

---

\* Conférence faite devant la « Société des Amis de Vienne », le 15 déc. 1981.

elle vit toujours le grand dessein défini par Virgile : « Souviens-toi, Romain, que tu es fait pour dominer le monde » (1).

Au fil des années, Rome voit ses frontières s'élargir ou se rétrécir comme les battements d'un cœur immense, au flux des succès et des revers d'une conquête arrivée aux limites du possible, variant au rythme de la *deditio in fidem*, du *foedus* ou de l'*amicitia* consentis par les *externae gentes* hostiles, craintifs, ou prudents.

De cet Empire, Rome est la tête, le cerveau, un cerveau qui n'a cessé de devenir plus complexe avec le temps. Les ordres qu'il donne sont de plus en plus nombreux, de mieux en mieux transmis, de plus en plus docilement exécutés, depuis qu'à l'inefficacité d'une République dépassée par les problèmes divers nés de la conquête s'est substitué un régime singulièrement plus adapté, où les décisions partent d'un seul homme, l'empereur. Octavien-Auguste en effet a mis fin par la victoire d'Actium, en 31 avant J.-C., à un siècle de guerres civiles latentes ou paroxysmiques, qui avaient vu croître la lassitude, le désespoir, le dégoût de la République impuissante et anarchique. L'appel universel à l'homme providentiel qui ramènerait la paix et la concorde trouvait sa pleine réponse. Auguste allait établir la Paix « désse éblouissante, les cheveux parés des lauriers d'Actium ».

Et sous ses successeurs, la gestion de l'Empire s'est graduellement mise en place, notamment sous le grand règne de l'empereur Claude (41-54 après J.-C.). Une administration mieux contrôlée, moins corrompue, plus juste, gère les provinces. Une armée peu nombreuse mais bien organisée maintient la paix et la sécurité. Après la grande crise Aelius Aristide dans son *Eloge de Rome* définira dans une comparaison admirable ce chef-d'œuvre de la sagesse politique qu'est l'Empire : « Mais, comme une flûte après un complet nettoyage, l'ensemble du monde civilisé n'émet qu'un seul son, plus parfait que celui qui s'échapperait d'un chœur, en accord avec l'éternelle durée de cet Empire... Tel est le degré de perfection auquel atteint la cohésion réalisée par le chef de ce chœur... Tout s'accomplit dans le monde sur un mot ou sur un geste, plus aisément qu'on ne ferait vibrer les cordes d'un instrument... Si grand est le respect inspiré à tous par le gouverneur suprême, le pourvoyeur essentiel de toutes choses » (2).

Mais, si tout va bien, pourquoi la crise de 68 ? Quel grain de sable imprévu a-t-il enrayé l'admirable mécanisme ? Eh bien ! en réalité il y a des problèmes... il y en a toujours. Comme l'a dit Montherlant : « Tout est toujours une chose à réformer ».

---

(1) VIRGILE, *Enéide*, VI, 851

(2) AELIUS Aristide, *Eloge de Rome*, 30-31.

Il y a tout d'abord, dans les années qui précèdent 68, un problème de pouvoir. Le régime est de plus en plus personnalisé. Cela a certes des avantages, mais lorsque l'empereur ne fait pas le poids, c'est grave : le chef d'orchestre maîtrise mal sa baguette, et c'est la cacophonie.

Or l'empereur, depuis 54, c'est Néron, arrivé au pouvoir à 17 ans. Peu d'hommes ont autant fasciné la postérité que ce jeune empereur mort à 31 ans après 14 années d'un règne éblouissant, tragique et baroque. Le fameux roman de Sienkiewicz, *Quo Vadis*, en trace un portrait haut en couleurs. Un excellent ouvrage, très récent, de notre ami roumain Eugen Cizek donne les meilleurs jugements sur l'homme et l'œuvre (3). C'est avant tout un comédien — l'Artiste — soucieux de poser de beaux gestes devant les âges à venir. Il a d'ailleurs la conscience qu'il ne disparaîtra jamais de la mémoire des hommes. Suétone dit de lui qu'il avait « la passion de la popularité », et il précise le portrait en disant : « Il y avait en lui une soif perpétuelle et insatiable d'éternité » en ajoutant pourtant « mais inconsidérée » (4). Tacite quant à lui définit Néron comme l'« *incredibilium cupitor* » (5), l'amant de l'inaccessible en quelque sorte. Et c'est peut-être cette quête démesurée qui le pousse aux tournées théâtrales en Italie et en Grèce où il s'identifie devant des foules en délire (mais en délire surveillé et « orchestré ») au dieu artiste, Apollon. Il avait du souffle indiscutablement. Et il était parfois traversé du « feu artiste qui parcourt et illumine toutes choses ». Mais cet énorme vaniteux qui était incapable de tout retour critique sur lui-même — « *haudquaquam sui detractor* » — (6) n'était en rien le gestionnaire d'un Empire immense.

Un artiste à la tête de l'Etat n'est valable que s'il s'occupe modestement de l'harmonie générale, et non pas seulement des accords personnels plaqués sur sa cithare. Néron n'était pas l'empereur positif, raisonnable, qu'il fallait pour « faire vivre habituellement » l'Empire romain.

Et en effet, dans les années précédant 68, tout s'est peu à peu desserré, dissocié. Les événements de 68 étaient prévisibles aux observateurs lucides. Et en effet certains avaient prévu les risques... mais pas leur brusque convergence en boule de neige, puis en avalanche qui brusquement avait fait que l'impensable était devenu possible, puis présent, et s'imposait aux yeux effarés des contemporains... comme si, à certains moments de l'Histoire, les peuples qui ont trop fait crédit à la bonne fortune, à la

---

(3) E. CIZEK, *Néron*, Fayard, 1982, 476 pp.

(4) SUÉTONE, *Néron*, 55, 1

(5) TACITE, *Annales*, XV, 42, 4

(6) TAC., *Ann.*, XI, 11, 5.

facilité, se voient subitement présenter un bilan de faillite : la France en 40, l'Occident de notre avenir proche peut-être...

Que s'est-il donc passé ? En dehors du problème fondamental de la carence du pouvoir, bien d'autres drames couvaient. A Rome même le Sénat est mécontent de sa mise à l'écart trop évidente. La garnison prétorienne est pleine de violence latente et d'ambitions inemployées. Le peuple est prêt à tout.

Dans les provinces les noblesses locales regrettent l'indépendance passée. Les bourgeoisies municipales grondent contre les impôts. Les religieux excitent parfois aux troubles : ainsi, en Gaule, les druides « traditionalistes » et anti-romains sont au cœur des soulèvements qui éclatent périodiquement ici ou là, en 21 après J.-C. notamment. En Israël des sectes messianiques, les Zélotes notamment, provoquent la révolte générale qui marque le début de la tragique guerre juive où se signalent les futurs empereurs Vespasien et son fils Titus. Il y a certes bien des éléments favorables à Rome dans ces provinces qui ont réellement bénéficié du régime impérial. Dans l'espace gaulois pour ne parler que de lui, la citoyenneté romaine a été généreusement distribuée. Les cités profitent de la paix, et leur prospérité est croissante. Les notables s'intègrent presque trop bien à Rome, comme le sénateur d'origine viennoise Valerius Asiaticus, grand homme d'Etat, dont un boulevard de notre cité pérennise le souvenir, ou comme le chevalier, également d'origine viennoise, L. Julius Vestinus. Claude dans la Table claudienne a évoqué l'un et l'autre d'ailleurs (7). Mais, comme toujours en période troublée, les mécontentements font oublier le positif.

Les armées elles aussi vacillent en 68. Pourquoi ? L'action de Néron a été en politique extérieure marquée par le goût de l'ostentatoire. Le sommet en a sans doute été l'étonnant voyage du roi d'Arménie Tiridate, anti-romain forcené, venant en 66 recevoir à Rome sa couronne des mains de Néron (8). Mais à long terme cela ne signifie rien.

Et en Germanie c'est bien pire : les généraux romains les plus fameux sont arrêtés en plein élan, tel Corbulon (9). Les armées sont lassées de guerres dures et inutiles. Les chefs, sont prêts à utiliser ce mécontentement.

(7) *Inscr. lat. select.*, 212 ; voir aussi Philippe FABIA, *La Table claudienne de Lyon*, Lyon, 1929, pp. 103-108. Nous renvoyons le lecteur à notre article sur ces deux personnages, *Deux Viennois au service des empereurs*, « *Archéologia* », 88, 1975, pp. 36-38.

(8) SUEC., *Ner.*, 13 ; TAC., *Ann.*, XVI, 23, 3 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXIII et suiv.

Voir aussi l'article de M. L. CHAUMONT, *L'Arménie entre Rome et l'Iran*, I, *De l'avènement d'Auguste à l'avènement de Dioclétien*, « *Austieg und Niedergang der Römischen Welt* », II, 1976, pp. 116 et suiv.

(9) TAC., *Ann.*, XI, 20.

Et les peuples étrangers, les *externae gentes*, sont eux aussi en attente, et surtout en Germanie.

Le tableau d'ensemble étant ainsi dressé, de façon bien sûr très générale, voici les événements, en mettant l'accent sur ce qui se passe en Gaule.

En 68 Néron est de plus en plus déconsidéré. Les assassinats parmi ses proches ont fait scandale. Le dernier en date est celui de Poppée, tuée au cours d'une crise de colère, d'un coup de pied dans le ventre, alors qu'elle était enceinte (10). Le mariage homosexuel avec Sporus (11), l'incendie de Rome (12), la mort atroce des chrétiens (13), les tournées théâtrales de l'impérial histrion (14), tout cela aboutit à une suite de complots et de répressions (15).

En, enfin, en mai 68, la révolte éclate à Lyon. Le gouverneur de la province porte un nom approprié aux circonstances : Julius Vindex, le Vengeur donc, et c'est un grand personnage d'origine gauloise (16). Très vite la Gaule se rallie à lui... sauf Lyon. Vienne notamment va, par hostilité à Néron, se rallier à Vindex puis à Galba (17).

Vindex allait marcher sur Rome avec des troupes gauloises hâtivement levées (18), lorsqu'intervient le premier drame qui se soit passé sur le sol gaulois durant cette période : les légions de Germanie interviennent. Le gouverneur de Germanie supérieure, Verginius Flavus arrive en Gaule de l'Est. Les deux chefs, entourés de leurs troupes se rencontrent à Besançon. Et c'est le drame : ambitions rivales, provocations, bagarres, aboutissent à l'affrontement général. Les légions de Germanie se ruent sur les troupes de Vindex et c'est l'épouvantable massacre de Besançon (19). L'hypothèse la plus probable c'est que les chefs des légions de Germanie ont joué, à tort, Néron gagnant.

(10) Suet., *Ner.*, 35, 5 ; Tac., *Ann.*, XVI, 6.

(11) Suet., *Ner.*, 28, 3.

(12) Suet., *Ner.*, 38 ; Tac., *Ann.*, XV, 38 et suiv. Voir aussi l'article de J. M. BEAUJEU, *L'incendie de Rome et les chrétiens*, « Latomus », 19, 1960, pp. 65-80 et 291-311.

(13) Tac., *Ann.*, XV, 43. Tacite lui-même, qui, pourtant, en bon aristocrate romain, méprise ces Orientaux, semble les prendre en pitié.

(14) Dio., LXIII, 8-12 ; Suet., *Ner.*, 22-25.

(15) Le plus connu, à juste titre de ces complots, c'est évidemment celui, en 65, de Calpurnius Pison auquel participèrent tant de sénateurs, tant de chevaliers et tant d'officiers de la garnison de Rome que Néron, après sa découverte, en fut rétrospectivement terrifié. La mort de Sénèque, de son frère Mela, du sénateur stoïcien Thræsea, et même de Pétrone, « l'Arbitre des Élégances » du règne, s'inscrivent dans l'atroce et interminable répression qui suivit l'échec de Calpurnius Pison. Sur ces événements voir l'article de H. de La Ville de Mirmont, *Calpurnius Piso et la conspiration de l'an 818/65*, « R.E.A. », 15, 1913, pp. 405 et suiv.

(16) Il est sans doute le fils du premier noble d'Aquitaine à être entré au Sénat en application directe des principes de la Table claudienne de Lyon.

(17) Tac., *Hist.*, I, 51, 9 ; 65.

(18) Plutarque, *Galba*, 4, 5.

(19) Dion Cassius, LXIII, 24 ; Plutarque, *Galba*, 6, 4. Sur ce sujet voir aussi J. VAN OOTEGHEM, *Verginius et Vindex*, « Les Etudes classiques », 36, 1, 1968, pp. 18 et suiv.

Nous quittons à présent, pour y revenir d'ailleurs assez vite, la scène gauloise. La révolte de Vindex a donné le signal d'un irrépressible mouvement de révolte contre Néron. A Rome le Sénat et les cohortes prétoriennes l'abandonnent (20). Dans les provinces d'Occident l'Espagne, le Portugal, l'Afrique se dressent contre lui. Néron abandonné de tous, traqué, finit par le suicide (21). Et Galba, gouverneur de l'Espagne, s'impose comme empereur (22). Et l'un de ses premiers actes, c'est de punir Lyon d'être restée à l'écart de la révolte de Vindex contre Néron (23).

Mais Galba ne peut rétablir l'ordre. Les gens ont pris goût à la révolte, aux pillages, aux violences. Tacite décrit cette plèbe de Rome, autrefois un peuple fier, maintenant une tourbe sans principes et sans dignité. Plus de travail : le parasitisme social sévit, encouragé par les services urbains, les fournitures alimentaires, les fêtes. Le clientélisme sévit comme le montre le « *Satyricon* » de Pétrone. L'argent, le sexe et le plaisir sont rois. Chacun s'occupe de « son problème » dans le mépris des autres. A cela s'ajoutent les étrangers, attirés par la richesse de la ville, et qui s'y sont implantés en nombre immense. Des quartiers entiers sont abandonnés aux Orientaux qui importent leurs coutumes, leurs mœurs. Et les « Vieux-Romains » s'indignent en vain (24).

Alors ces gens voient dans les troubles une distraction, un spectacle de plus. Ils « font le cirque » dans la rue. Et Galba n'en peut venir à bout. Le Sénat, d'ailleurs, veut profiter de la situation pour limiter les pouvoirs de l'empereur. Les soldats du Prétoire eux, lui demandent de l'argent, et, devant son refus (25), ils soutiennent le putsch d'un aristocrate autrefois compagnon des débauches de Néron, Othon, qui, après le massacre de Galba et de son entourage, devient empereur en janvier 69 (26).

---

(20) En fait c'est la défection de la garnison de Rome qui a porté à Néron le coup fatal : TAC., *Hist.*, I, 5. Le Sénat a seulement participé à la curée, décrétant Néron ennemi public quand tout danger d'un retournement de situation était exclu : SUEP., *Ner.*, 49, 2.

(21) SUEP., *Ner.*, 49, 5.

(22) SUEP., *Galb.*, 11.

(23) TAC., *Hist.*, I, 65, 3 : « Galba en raison de sa colère avait détourné vers le fisc les revenus des Lyonnais, tandis qu'il multipliait les marques de sa considération aux Viennois »

(24) Juvénal témoignera un peu plus tard de cette persistante indignation. Voir notamment Iuv., *Sat.*, III, 60 et suiv. « Je ne puis, ô Quirites, supporter une Rome grecque. Et encore ! quelle est la proportion des Grecs dans cet égoût ? Depuis longtemps déjà, l'Oronte syrien se déverse dans le Tibre, charriant avec lui la langue et les mœurs de ces pays... les voilà en passe de devenir les maîtres... ».

(25) Le vieil empereur aurait dit, en une formule qui ne manquait pas de hauteur : « *Je choisis mes soldats, je ne les achète pas* » (TAC., *Hist.*, I, 5, 4). Mais il avait absolument besoin de l'appui de la garnison de Rome pour pouvoir consolider son pouvoir, et cette belle formule représentait, politiquement, un coup d'épée dans l'eau, et même pis que cela

(26) TAC., *Hist.*, I, 40 et suiv. Othon, ancien compagnon des plaisirs de Néron, et son rival malheureux dans l'amour de la fameuse Poppée, est qualifié par Tacite (TAC., *Hist.*, I, 24, 2) de corrupteur passionné (*animosus corruptor*). En fait « Othon-Néron », comme on l'appellera parfois (TAC., *Hist.*, I, 78, 5) était un homme d'envergure.

Mais Othon ne va guère rester plus de trois mois au pouvoir. En effet, et nous retrouvons pour la deuxième fois, en Germanie Inférieure un général ambitieux, A. Vitellius, fils d'un des plus grands hommes d'Etat de la génération précédente, L. Vitellius (27), est acclamé empereur par ses légions (28). Et ce putsch aux armées est d'emblée encouragé et soutenu par Lyon (29), qui n'avait pas soutenu Vindex, tandis que Vienne, qui avait soutenu Vindex s'affirme hostile à Vitellius. L'hostilité entre les deux cités qui date de loin n'est jamais apparue avec plus d'évidence. Vienne, la cité des notables prospères, est favorable à un type d'empereur modéré, « libéral » que Galba, oligarque âgé et faible représentait assez bien.

Marchant sur Rome, les légions de Vitellius passant par la Gaule vont se livrer à d'immenses pillages, à des exactions en tout genre, à Metz notamment. Mais elles épargnent Lyon, et les Lyonnais signalent aux soldats que Vienne, toute proche, a été favorable à Vindex, puis à Galba. Un long passage de Tacite (30) rappelle cette dénonciation haineuse : « Depuis longtemps il y avait entre Lyonnais et Viennois un désaccord que la dernière guerre avait attisé. Ils s'étaient maintes fois causé des dommages, dans trop d'occasions, et avec trop d'acharnement pour que la raison en fût uniquement la lutte pour Néron ou pour Galba. Galba d'ailleurs, tirant profit de son ressentiment avait confisqué les revenus des Lyonnais, tandis qu'il prodiguait aux Viennois les marques de sa considération. De là des rivalités, des jalousies, et, entre ces deux peuples séparés par un seul et même fleuve, un seul trait d'union, la haine. Donc les Lyonnais excitaient les soldats les uns après les autres et les poussaient à anéantir les Viennois, leur rappelant que ces gens-là avaient assiégé leur colonie, aidé la tentative de Vindex, levé naguère des légions pour appuyer Galba. Et, après avoir mis en avant ces prétextes de haine, ils leur montraient l'énormité du butin ; puis, passant de l'encouragement secret à des prières non dissimulées, ils les conjuraient de marcher à la vengeance, de détruire cette place d'armes de la guerre des Gaules : chez les Viennois, tout étranger est ennemi ; eux, au contraire, étaient une colonie romaine, une partie de l'armée, des alliés dans les bons et dans les mauvais jours ». Vienne a donc payé un lourd tribut à la guerre civile de 68-69.

---

(27) Grand soldat en Orient, vainqueur des Parthes, trois fois consul, censeur avec l'empereur Claude, maître provisoire de l'Empire lorsque Claude était parti pour la Bretagne en 43, L. Vitellius avait été un homme politique très calculateur, opportuniste, flatteur si habile que Suétone nous le présente « *miri in adulando ingenii* », « doté d'un merveilleux talent d'adulateur » : Suet., *Vit.*, 2. A. Vitellius, rude et grossier, ne les vaut pas, il s'en faut du tout.

(28) Suet., *Vit.*, 8 ; Tac., *Hist.*, I, 52 et suiv.

(29) Tac., *Hist.*, I, 51, 9.

(30) Tac., *Hist.*, I, 65.

Mais poursuivons notre survol de ces événements tragiques, en quittant une nouvelle fois la Gaule. A. Vitellius bat Othon dans la plus grande bataille de la guerre civile, à Bédriac (31). Le voilà donc empereur à son tour au printemps 69. La succession accélérée des empereurs éphémères va-t-elle s'arrêter ? Non, car Vitellius gouverne en autocrate terrifiant, pire que Néron (32). Il laisse ses légions, formées en grande partie de Gaulois du Nord, de quasi-Germains, établir une terreur quotidienne dans Rome. Il les a même implantés dans les cohortes prétoriennes (33). Rome vit un premier épisode des invasions barbares : les soldats de Vitellius haïssent, jaloussent, méprisent les civilisés décadents de Rome.

Alors des appels désespérés s'élèvent vers le grand général des légions d'Orient, Vespasien, qui avec ses deux fils Titus et Domitien, mène durement la guerre contre les Juifs (34). Vespasien, pondéré, sérieux, sûr, bon administrateur, est très estimé. Il suit la situation de loin, mais avec attention. Et en juillet 69 il juge le moment favorable à peu près atteint. Acclamé empereur par ses troupes, l'Orient se rallie à lui, puis les légions danubiennes. La marche victorieuse sur Rome s'achève par la victoire de Crémone (35) puis par le siège épouvantable de Rome au cours duquel le Capitole est incendié, ce qui apparaît comme le scandale absolu (36). Vespasien, nous le savons, va être le grand restaurateur. Grâce à lui l'Empire va surmonter les facteurs de dissociation qui se sont fait jour. Jusqu'en 166, pour près d'un siècle, la paix va à nouveau régner dans l'espace romain.

Avant de terminer nous allons revenir une troisième et dernière fois à la Gaule. En effet les Gaulois du Nord, et même les Gaulois dans leur ensemble éprouvent en 69 la violente tentation de profiter des convulsions de l'Empire romain pour recouvrer leur indépendance. Un Batave de grande valeur, Julius Civilis, citoyen romain, officier romain, décide de se venger de Rome qui a mis à mort son frère, accusé de complot. Civilis dresse son peuple contre les Romains en des discours enflammés. Selon lui les Romains pompent la vitalité des provinces par les impôts, par les engagements dans les légions... Or le moment est propice

---

(31) TAC., *Hist.*, I, 43 et suiv.

(32) Il admire d'ailleurs profondément Néron : TAC., *Hist.*, II, 71, 2.

(33) SUEP., *Vit.*, 10, 1 ; M. DURRY, *Les cohortes prétoriennes*, Paris, B.E.F.A.R. n° 146, 1968, p.

(34) SUEP., *Vesp.*, 4 ; TAC., *Hist.*, I, 10, 5 ; le grand écrivain juif contemporain de ces événements, et acteur important, les raconte dans *La Guerre des Juifs*, notamment dans le livre 3.

(35) TAC., *Hist.*, III, 26 et suiv.

(36) TAC., *Hist.*, III, 69-72. Tacite dit en conclusion sur cet événement : « Ce fut depuis la fondation de Rome l'attentat le plus déplorable et le plus affreux qui eut éprouvé la République du peuple romain (*l.l.*, 72, 1). Et les Barbares crurent y discerner la fin prochaine de Rome : TAC., *Hist.*, IV, 53, 3-4... et ils tentèrent de l'accélérer... »

pour lancer un grand mouvement d'insoumission militaire, contre l'empereur Vitellius, pour l'instant (37). Il est acclamé. Puis la révolte éclate. Elle connaît de grands succès initiaux. La flotte romaine de Germanie est surprise et anéantie (38). Alors les tribus voisinent se jettent avec enthousiasme dans le camp de Civilis. L'ensemble de la Gaule du Nord et du Nord-Est, celle des confins de la Germanie, se joint à la révolte (39). Et Civilis jette le masque : il lutte pour l'indépendance (40). L'Empire gaulois est proclamé à Neuss (41). Les insurgés prennent de nombreuses colonies romaines, et notamment Cologne. Le rôle de Velleda est capital. Avec elle les forces profondes de la religion germanique entrent en jeu : « Cette vierge, Bructère de sa nation, exerçait un pouvoir étendu, conformément à une antique coutume chez les Germains, qui attribue à beaucoup de femmes le don de prophétique... Dès lors l'autorité de Velleda grandit car elle avait prédit aux Germains leurs succès et l'anéantissement des légions » (42).

Mais les dissensions éclatent entre les Gaulois du Nord, proches des Germains et les autres Gaulois, inquiets de l'orgueil et de la volonté de puissance des premiers (43). Les Romains d'ailleurs avec l'arrivée au pouvoir de Vespasien ont retrouvé leur assurance et leur énergie. Ils réarment, réorganisent, menacent. Et les Gaulois du Centre et du Sud hésitent. Ils décident de réunir une Assemblée générale des Gaules à Reims en 70 (44). Dans ce conseil des Gaules le parti de la lutte à outrance contre Rome est vaincu par le parti du maintien de l'ordre romain, représenté par le Rémois Julius Auspex, qui présente les Romains en amis un peu trop exigeants et les Germains en Barbares redoutables. Il montre aussi Rome prête à intervenir : « Les légions sont sur nos têtes » (45). Un officier supérieur romain intervient pour l'appuyer : « Vous profitez comme nous des vertus des bons empereurs, vous souffrez moins que nous des excès des mauvais princes, car vous êtes plus éloignés... Huit cents ans de labeur ont édifié cet Empire. S'il venait à s'écrouler, il écraserait sous ses ruines tous les peuples qu'il abrite aujourd'hui » (46). Et Tacite conclut justement : « Ils ne tenaient pas encore la victoire, mais ils avaient déjà la discorde » ou encore :

---

(37) TAC., *Hist.*, IV, 14 et suiv.

(38) TAC., *Hist.*, IV, 16-17.

(39) TAC., *Hist.*, IV, 28.

(40) TAC., *Hist.*, IV, 54.

(41) TAC., *Hist.*, IV, 59. Novaesium (Neuss) était un élément important de la présence militaire romaine sur le Rhin en Germanie Inférieure. Voir H. SCHONBERGER, *The Roman frontier in Germany*, « J.R.S. », 59, 1969, pp. 144 et suiv.

(42) TAC., *Hist.*, IV, 61, 3-5.

(43) TAC., *Hist.*, IV, 61, 2.

(44) TAC., *Hist.*, IV, 68, 8.

(45) TAC., *Hist.*, IV, 69, 1 : *iamque super caput legiones...*

(46) TAC., *Hist.*, IV, 74, 4 et 8.

« Le dégoût de l'avenir leur donna le goût du présent » (47). Les Gaulois du Nord durent donc compter sur leurs seules forces pour mener la lutte contre Rome. Vespasien vint, non sans peine, à bout de cette révolte. Mais les régions du Rhin restèrent des marges de la romanisation. Le *limes*, la grande muraille, les isola de la Germanie sans réellement les unir à Rome.

Le reste de la Gaule, au contraire, mieux administré qu'auparavant, se romanisa de façon irréversible, et le choix « romain » du Conseil de Reims ne fut plus jamais remis en cause (48).

Rome avait donc progressivement surmonté tous les chocs. Et la Gaule avait joué dans ces événements un rôle décisif, à trois reprises : la révolte de Vindex et le massacre de Besançon, la ruée des légions de Vitellius et l'affaire de Vienne, la révolte de Civilis, l'Empire gaulois et le Conseil de Reims.

C'était le signe de son importance dans l'Empire romain.

Mais la crise avait révélé la fragilité du colossal Empire romain, trop centralisé, non héréditaire, désuni par trop de tensions sociales ou ethniques internes. Et les Barbares étaient aux portes, aux aguets.

Désormais tout dépendait clairement de l'énergie du chef, de la solidité des légions et du haut commandement. Pendant un siècle tout va bien marcher, mais, à partir de 166, et surtout de 192, les craquements se font à nouveau entendre. Mais, comme dit Kipling, c'est une autre histoire, et j'ai assez usé de votre patience ce soir.

---

(47) Tac., *Hist.*, IV, 69, 4 : ...*taedio futurorum praesentia placuere*... Cette formule sans gloire, mais non sans sagesse, fait peut-être bien partie des leçons inutilisées de l'Histoire...

(48) J. J. HATT, *Histoire de la Gaule Romaine*, Paris, Payot, 1959, pp. 150-152.

# Charles MOREL

## inventeur né à Vienne (1848-1914) \*

par Jean-François GRENOUILLER \*

Charles Morel naquit à Vienne le 19 juillet 1848, dans une propriété jouxtant au nord l'actuel couvent du Carmel (rue Vimaine). Comme ses frères et sœurs, il reçut un minimum d'instruction.

La tradition veut que Charles Morel se soit fait remarquer, à cause de son intelligence, par un industriel retiré des affaires, M. Blanc, un de leurs voisins (1).

Il complétera l'instruction de Charles Morel en lui donnant des notions de mathématiques, de physique et de chimie. La tradition voudrait qu'il ait souhaité faire de cet adolescent son successeur. En même temps, Charles Morel aide son père dans son jardin et reçoit quelques piécettes lorsqu'il a déversé un certain nombre d'arrosoirs. Il peut, toujours d'après la tradition, suivre quelques cours de perfectionnement (où, quand, comment ?). Il ne sait pas encore définitivement s'il restera jardinier ou prendra un « état ».

Ayant l'amour de la mécanique, continuant le métier de jardinier sans goût particulier, il prit la décision de le quitter définitivement.

Il alla se faire embaucher comme ouvrier dans l'usine Jouffray à Estressin (quartier d'Arpod, Vienne). Les Jouffray, père

---

\* Extrait de la thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de Jean-François GRENOUILLER : « Les descendants d'un ménage de jardiniers de Vienne (Isère) - 1804-1981 ».

(1) Marie-Frédéric Blanc, époux de Louise Thomas, était né le 4 janvier 1805. Il était fabricant en draperie et habita rue des Clercs à Vienne. Il avait des propriétés dans le quartier de l'Isle. La biographie des *Alpes pittoresques* (1901) indique à propos de la jeunesse de Ch. Morel : « Mais il avait toujours le goût de l'étude et bien souvent, après les journées employées tout entières aux pénibles travaux de culture, il lisait et relisait dans l'humble logis familial les quelques livres que lui prêtait un vieil ami, vivement intéressé par ses aptitudes. Il se sentait surtout intéressé par l'étude de la mécanique et du dessin... » (cette biographie est « électorale » et s'adresse aux grands Electeurs Sénatoriaux, néanmoins, l'information en est vérifiable et constitue une source utile).

et fils étaient spécialisés dans la construction mécanique. Là, il dut faire connaissance de Camille Jouffray, alors jeune ingénieur des Arts et Métiers (Aix), qui revenait d'Amérique.

A dix-neuf ans, en 1867, il se rendit, en compagnie du jeune abbé Laurent Guétal, à l'Exposition universelle, sise au Champ-de-Mars à Paris.

Il continue de travailler à Vienne, jusqu'en mai 1870, au moment où éclate la grève des métallurgistes de Vienne, soutenue par la Première Internationale et par tous les grands centres ouvriers de France (2). Il quitte alors Vienne et va peut-être à Lyon (car un M. Dupon, après la guerre de 1870, lui a gardé sa place, ce qui laisse supposer qu'il l'avait déjà avant) (3). Charles Morel participe à la guerre de 1870, en tant que mobilisé de l'Isère (il fut à Poitiers et Toulouse). Le 12 avril 1871, il est démobilisé.

Avant de reprendre son travail à Lyon, il passe quelque temps à Vienne où il apporte une aide à son père maraîcher. Les conditions contraignantes du travail agricole lui donnent l'occasion de sa première « invention », il a vingt-trois ans. Cette « invention non brevetée » qui en fait n'en est pas une, sera suivie de plus d'une centaine d'autres, qui elles le seront. Une de ses sœurs dans une lettre du 21 mai 1871 l'indique : « ... et puis il est en train de faire une invention pour pomper l'eau, c'est un grand moulin à vent comme il en a vu du côté de Poitiers, il va poser une pompe en terre, enfin je crois que ça marchera ». Ce « moulin à vent » n'est autre qu'une éolienne.

Le 19 octobre 1872, on le retrouve à Tenay (Ain) où il s'occupe de métallurgie. Il se marie à Vienne le 13 février 1873. Il réside à ce moment-là à Charabette, commune de Longecombe (Ain). Il est qualifié de mécanicien, d'ouvrier ajusteur-mécanicien, son épouse Clémentine Monteils est tailleur (couturière). Le 10 octobre 1874, il dépose son premier brevet retrouvé, il a vingt-six ans. Il habite alors Chaley (Ain). A la suite de ce stage professionnel dans la vallée de l'Albarine, il va effectuer un autre stage qui sera extrêmement enrichissant pour lui, à Bâle, où il arrive le 5 décembre 1876. Le 12 avril 1877, naît à Bâle son fils

---

(2) Pierre Léon, « Les Grèves de 1867-70 dans le département de l'Isère » in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, p. 271-300, P.U.F., oct.-déc. 1954.

(3) « et il travaillait depuis quelque temps à Lyon lorsqu'arriva la déclaration de guerre ». Le sort l'ayant exempté à la conscription il fut versé dans les mobiles de Vienne, mais dans la vigueur de ses vingt-trois ans et désireux de faire son devoir, et tout son devoir, il s'engagea dans le 14<sup>e</sup> régiment d'artillerie active, où il fut remarqué pour ses connaissances professionnelles et où il rendit de grands services comme ouvrier de batterie. Il fit partie de l'armée de la Loire et se battit aux combats de Marchenoir, Saint-Laurent-des-Bois, Plezsis-Frêteval, Sillé-le-Guillaume et à la bataille du Mans où sa batterie perdit beaucoup de monde, et où il dut, plusieurs fois, remettre en état son matériel sous le feu de l'ennemi ».

Emile, Charles est qualifié de « contre-maître ». Il habite 30, rue du Griffon. Il restera à Bâle du 5 décembre 1876 au 24 avril 1878, dans les Etablissements Hetzel et C<sup>o</sup> « soit comme mécanicien, soit comme contre-maître dans notre peignage » selon le certificat de son patron (4).

De retour de Suisse, Charles Morel va s'installer à Grenoble en 1878 (5). Il commence sa carrière et se détachera peu à peu de Lyon et de Vienne. Il se consacre d'abord aux machines pour le textile. A Grenoble, le 5 juin 1878, il passe une convention avec les industriels Brenier pour deux ans. Charles Morel resta employé deux ans chez Casimir Brenier car celui-ci voulait empêcher à tout prix la concurrence que Morel pouvait lui faire. L'un et l'autre avaient déposé un brevet en 1878 concernant le même objet. Les deux brevets étaient différents. Mais les Brenier, s'attachant Charles pensaient annihiler ses efforts.

Le 15 juin 1880, il termine son séjour à l'usine Brenier. Il s'ensuit une polémique qui l'amena à se « battre » contre son ancien employeur qui voulut le faire passer pour un contre-facteur auprès de la concurrence (6).

---

(4) Charles Morel a rappelé son origine, ses débuts et son évolution dans la « Profession de foi », lors de sa candidature à l'élection sénatoriale en 1901 : « Dans une vie où j'ai dû lutter constamment, où j'ai pu puiser la persévérance et l'amour du travail, j'ai été à même de me former un jugement sur les besoins et les aspirations des diverses classes sociales auxquelles j'ai appartenu, car j'ai été successivement cultivateur, ouvrier et industriel... Je me permettrai de vous faire connaître en quelques mots mon passé : je suis né en 1848 à Vienne..., d'une famille de cultivateurs voués au sol de père en fils, et dont la plupart des membres cultivent encore le bien paternel. J'ai travaillé la terre pendant toute ma jeunesse, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, un peu avant la guerre de 1870. (Il dut attendre d'être majeur pour faire ce qu'il désirait), époque à laquelle je partis pour faire mon devoir de Français et de citoyen (il obtiendra la médaille de 1870). La vie laborieuse de paysan, propre à développer l'esprit d'initiative, m'avait préparé au métier que j'exerçai ensuite, lorsque je dus quitter la maison paternelle, trop petite pour contenir notre nombreuse famille.

Il m'est donc permis de dire que, fils de paysan, paysan moi-même pendant toute ma jeunesse... (Il n'insiste pas dans ce texte électoral sur le caractère spécifique de la position de sa famille dans le monde agricole, il a des raisons évidentes de se rattacher à la paysannerie, alors que le métier de jardinier pourrait passer pour marginal).

Comme ouvrier, j'ai eu à souffrir dès mon apprentissage, lors de la grande grève des métallurgistes de Vienne, en 1870, du chômage forcé, imposé par des meneurs qui eurent bien vite fait d'amener le déclin dans cette ville d'une industrie jusque-là prospère. Forcé de quitter le pays pour avoir le droit de travailler, je connus les misères de l'ouvrier sans ouvrage, les privations et les journées angoissantes de l'homme qui veut gagner son pain et qui est forcé à l'inaction. Après avoir travaillé pendant 15 ans comme ouvrier et contremaître dans de nombreuses usines métallurgiques... aujourd'hui, je me suis créé une industrie... » (il y a fort à parier, que connaissant l'énergie de Charles, il ne resta que peu de temps sans ouvrage).

(5) Auparavant il s'était fixé quelque temps à Vienne.

(6) Du 3 août 1885, on le voit domicilié avenue d'Alsace-Lorraine, n° 4, puis à partir du 27 décembre 1886, au n° 50 de la même avenue. Il est domicilié au même lieu le 24 mars 1887. Peu à peu, vers 1885 il doit devenir patron à part entière. Un peu plus tard, avant l'achat de l'usine de Domène, il aura un atelier, avenue de la Gare à Grenoble où il a des ouvriers.

« Son biographe des *Alpes pittoresques* nous le montre comme inventeur

Ensuite, il travaille ou collabore avec la famille Dumollard (Ciments de la Porte de France), ainsi qu'aux Etablissement Joyat. En 1889, à l'Exposition universelle (celle pour laquelle fut construite la Tour Eiffel), il obtint une médaille d'argent. Il en aura une autre à l'Exposition de 1900. Il avait eu une médaille d'or à une Exposition lyonnaise.

A Grenoble, il habite cours Berriat, n° 74, où il a dès 1880, un atelier propre situé chemin Rosset, maison Veuve Albertin. Il doit travailler à la fois pour un patron et pour lui.

En 1894, il achète une ancienne papeterie à Domène, qu'il transformera en usine métallurgique. En 1894-95, il envoie son fils Emile le représenter commercialement au Mexique, alors en pleine révolution.

Dès 1894, il prend avec le capitaine Gérard un brevet pour le perfectionnement des vélocipèdes.

En 1896, il participe selon la tradition au premier Salon de l'Automobile. Alors que le catalogue de ce Salon ne fait pas mention de sa présence, il fait son entrée officielle dans le monde en devenant membre de l'Automobile Club, fondé l'année précédente par le baron de Zuylen. L'année suivante il reçoit quelques jours chez lui à Domène un hôte de marque le comte de Bardi, Prince de la Maison de Bourbon-Parme.

Son épouse aimée meurt le 23 juillet 1897. En même temps que ses activités professionnelles, il mène une carrière politique ; il est maire de Domène et conseiller d'arrondissement. Le 9 juin 1901, il se présente aux élections sénatoriales, il est battu (7). Il se remarie la même année. Il décède à Domène le 6 août 1914, juste après la déclaration de la guerre.

#### L'INVENTEUR

Charles Morel est l'inventeur par excellence. Il est un inventeur avant même que d'être un industriel. Quelques jours avant sa mort, malade, il était encore en train de faire des projets.

---

d'une machine à peigner la soie, plus justement il s'agit de perfectionnements très importants apportés à la peigneuse Quinson. Il passe sous silence (en 1901) l'affaire Brenier. Ch. Morel a peut-être travaillé aux usines Gründ (à Lure, Haute-Saône). En 1877..., à Bâle... Il inventa à cette époque une machine à peigner la soie, employée aujourd'hui universellement et qui constituait un très grand progrès sur les modèles employés jusque-là. Revenu en France, il se fixa à Vienne puis à Grenoble pour exploiter son invention, mais le manque d'argent l'empêcha de donner à cette affaire le développement qu'elle méritait, et pour nourrir ses cinq enfants en bas âge, il accepta la position de contremaître. Faute de pouvoir payer une annuité, il dut laisser tomber son brevet dans le domaine public et perdit ainsi le fruit de longs efforts. Depuis, plusieurs constructeurs de la région ont exploité et exploitent encore avec profit son invention ».

(7) Pierre BARRAL, *Le Département de l'Isère sous la III<sup>e</sup> République* (1870-1940).



*Collection particulière*

La bicyclette pliante de Charles Morel et du capitaine Gérard  
(à droite, un officier russe, au centre le capitaine Gérard ?  
à gauche Charles Morel)

Dans sa production, il y a à la fois, des brevets proprement dits et de nombreuses modifications à des brevets. La recherche des brevets pris par Charles Morel ne fait que commencer, car elle n'est pas toujours évidente. Certains ont été vendus, abandonnés, etc. Grâce à l'article de Nicole Vincent, *Les brevets comme source documentaire et les moyens de les retrouver* (8).

Au début, ce génie inventif n'eut pas toujours les moyens de financer ses recherches. Il eut dès l'abord la compréhension de sa mère, de quelques membres de sa famille. Mais l'essentiel de l'aide qu'il dut avoir a, semble-t-il, été obtenu d'industriels compréhensifs chez qui il travaillait. Il les associa à certains brevets, comme M. Fritz Hetzel de Bâle en 1878, ou Jouffray en 1881.

Ses brevets se cantonnent dans des domaines assez spécialisés, ce qui montre un effort constant vers l'efficacité. Néanmoins l'inventeur s'est intéressé à des domaines assez divers. D'abord, il s'intéressa à des perfectionnements aux machines circulaires à peigner la soie, puis il se spécialisa dans la spécialité des broyeurs, tamis et concasseurs, qui lui permirent d'asseoir sa fortune. Il porta un grand intérêt aux cycles, à l'automobile et aux systèmes pour remplacer les pneus ordinaires. Enfin, il déposa quelques brevets divers, fruit des circonstances. Parfois quelques-uns de ces derniers donnent une impression de brevets du « Concours Lépine », mais l'ensemble est fort sérieux. Ils ont tous un rapport, au début, avec les secteurs d'activité qui l'employaient ou l'avaient employé. De cette façon ils sont en relation directe avec les progrès de l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle.

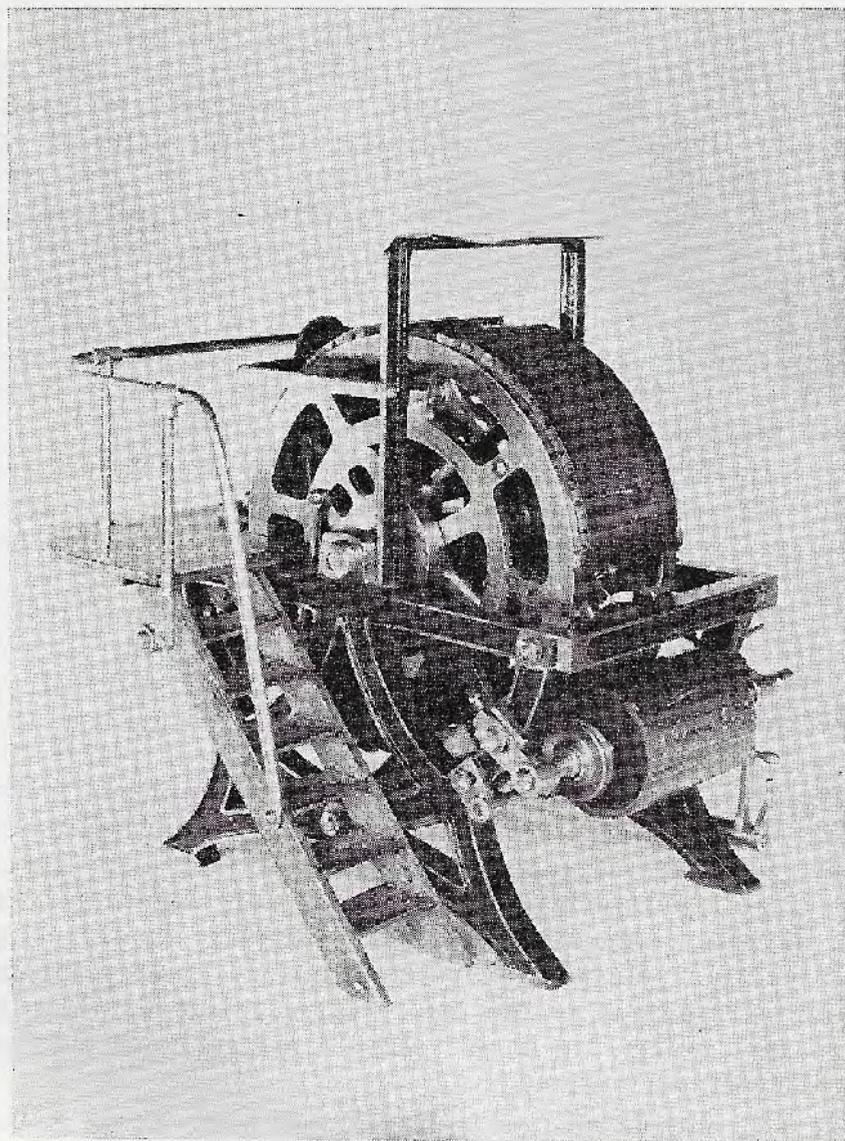
Charles Morel travailla d'abord pour le textile viennois, puis pour la soierie lyonnaise et ses prolongements du Bugey (vallée de l'Albarine) jusqu'en 1880. Il s'est beaucoup intéressé aux problèmes de la récupération des déchets de soie.

Le premier brevet, pris en 1874 à Chaley (Ain), est un « perfectionnement aux machines peigneuses circulaires, pour les déchets de la soie », nécessaire pour la « schappe » de la vallée de l'Albarine. Son épouse l'aïda beaucoup. Le 28 mars 1878, avec M. Fritz Hetzel de Bâle, il prend un brevet concernant le serrage automatique des presses des peigneuses circulaires. La maquette de la machine qu'il exécuta à cette occasion se trouve aujourd'hui dans les collections du Musée dauphinois à Grenoble. Elle figura à l'Exposition des trésors du Musée dauphinois à Grenoble lors des Jeux olympiques d'hiver en 1968. En janvier de la même année, Casimir Brenier de Grenoble avait déposé un brevet

---

(8) L'amabilité du personnel et la richesse du service documentaire de l'I.N.P.I., nous ont permis de trouver la trace de presque tous ces brevets.

*Documentaliste, Science de l'Information* n° 2, vol. 16, 1979, p. 62-66, Per., 1993.



*Collection du Musée dauphinois, Grenoble*  
Maquette de la machine à peigner la soie (1878) de Charles Morel

concernant le même problème. Les deux techniciens apportaient une solution très différente pour résoudre le même problème. Le système Morel était plus simple et s'adaptait mieux aux machines en service, alors que celui de l'industriel Brenier était plus adapté aux machines à construire. Immédiatement le procédé Morel est retenu par les maisons Durand Frères de Lyon, et la maison Franc et Martelin de Saint-Rambert-en-Bugey, qui lui commande dix-neuf machines.

Afin d'empêcher Charles Morel de lui causer une concurrence commerciale, Casimir Brenier attache Charles Morel à son établissement de Grenoble par une Convention particulière en date du 5 juin 1878. Deux ans après, à l'expiration de la Convention Charles Morel « reprend ses billes » et veut exploiter son système personnel. A ce moment-là, Brenier le fait passer pour un contrefacteur auprès de la concurrence, en feignant de croire à la nullité de son brevet, ce qui n'est pas. M. Bouvier, industriel à Grenoble, devait l'engager, il ne le fait pas sur les instances de Brenier. A cause de toutes ces manœuvres, Charles Morel ne pourra pas exploiter commercialement son brevet.

Devant ces attaques sournoises ou déclarées, il montre qu'il a du tempérament. Il publie les pièces du litige l'opposant à Brenier avec des consultations de spécialistes concernant la spécificité de son invention. Il menace Brenier de le mener devant la justice et se plaint d'être victime d'une « tentative d'intimidation ». Brenier ne tenta pas le procès en contrefaçon que Charles Morel attendait, car il avait de bonnes raisons de le gagner. Afin que la clientèle potentielle connaisse son bon droit, il publia la *Réponse de M. Charles Morel à MM. Brenier et C<sup>e</sup>*, Grenoble, impr. Dupont, 1880. Notre inventeur indique que : « M. Morel ne se laissa pas abattre : réunissant toutes ses ressources, il organisa un petit atelier pour l'exploitation de son brevet et se mit en mesure de soutenir énergiquement la lutte que MM. Brenier semblaient vouloir engager ». En fait, il ne put exploiter commercialement son brevet. Mais après cette affaire, il est obligé de tourner le dos au textile n'ayant pas le concours d'une « maison puissante pour l'aider », car il avait très peu ou pas de capitaux personnels.

Etant à Grenoble où une industrie moderne avait vu le jour, il se tourna vers d'autres secteurs qui lui furent beaucoup plus profitables. Dans les années 1880, on le retrouve travaillant pour le compte de la famille Dumollard, propriétaire de la Société des Ciments de la Porte de France. Le 7 février 1881, il dépose un brevet pour un broyeur rotatif destiné à concasser et broyer le ciment, la chaux, le plâtre et toutes sortes de matières, même les grains. Ce tournant de sa carrière sera capital. La même année il fait enregistrer un perfectionnement à cette invention en compagnie de son ancien patron viennois Jouffray, chez qui il

avait fait son apprentissage. A partir de là il perfectionnera sans cesse jusqu'à sa mort en 1914, les broyeurs rotatifs (1881), broyeurs à boulets (1887), les tubes broyeurs raffineurs (1908), les tamiseurs classers (1908), les concasseurs à mâchoire (1909) qu'il inventa (cf. annexe, liste exhaustive des brevets).

Ces appareils remplacent tous les anciens appareils à meules et donneront des moutures plus fines. Ils permettront aux cimenteries et aux mines d'utiliser beaucoup de déchets (Pennaroya). Certains de ses appareils sont toujours utilisés, en 1980, dans l'industrie (broyeur à boulets, concasseur à mâchoire). Charles Morel aura une clientèle mondiale. En 1894-95, il enverra son fils Emile prospecter au Mexique et son fils J.B. Morel en Allemagne, Espagne et Italie (9).

L'activité de l'affaire Morel évoluera des appareils pour cimenterie vers ceux nécessaires pour les mines et le génie civil. Par la suite, son gendre ne travaillera que pour les mines ou presque.

En 1894, il a pu acquérir l'usine de Moutiers à Domène, ancienne papeterie Chevrant qui avait fait faillite. Cette usine ayant été vendue par voie de justice, il dut en régler immédiatement le montant (45 000 francs). N'ayant pas les disponibilités, il obtint de Viallet, pionnier de l'industrie à Grenoble, un prêt. De plus son père Francisque Morel, dut lui donner une certaine somme d'argent pour se lancer, selon la tradition ; en effet en 1894, les Morel avaient été expropriés à Vienne pour la construction de la nouvelle caserne du quartier Saint-Germain et son père avait touché une somme importante.

A Grenoble, dans son atelier, il avait une vingtaine d'ouvriers. A Domène, il en aura de quatre-vingts à cent trente.

Cette usine était la première des environs à être éclairée à l'électricité car les Chevrant, anciens propriétaires, étaient parents proches d'Alfred Frédet, pionnier de l'hydro-électricité. Dans ce milieu doménois, Charles Morel fréquentera tous les pères de la houille blanche, qu'il s'agisse d'Aristide Borgès, Matussière, la famille Frédot, Doddo, etc.

---

(9) A propos de la portée exacte des travaux de Charles Morel, M. A... P..., Président d'honneur du Syndicat National des industries d'équipement M. T. P. S. (matériel de manutention, de travaux publics et de sidérurgie). Membre du Comité de direction de la Fédération des Industries mécaniques, nous a fait parvenir l'appréciation suivante en date du 4 juin 1981, qui permet de poser le problème à son niveau réel :

« ...photocopie de quelques brevets de Charles Morel. Je les ai montrés à un industriel de Grenoble, M. B..., fondateur de la Société des Appareils Dragon (Appareils Dragon, matériel de concassage, broyage, criblage, pour carrières, T.P. et industries - quai Bellerive - 38600 Fontaine) qui a levé les bras au ciel ! « Si je connais Charles Morel ! bien sûr. Tout ce qui existe actuellement dans la spécialité a été imaginé par lui ! Pas un seul brevet actuellement exploité ne serait frappé de nullité, en cas de procès, en raison d'antériorités remontant à lui ».

Son usine était très typique du XIX<sup>e</sup> siècle : une grande cheminée la domine. Elle comporte une forge, une fonderie de fonte, une fonderie de bronze, un atelier de montage, le tout relié à un canal usinier. La maison du patron se trouve à quelques mètres de là. Jusqu'à l'installation de Charles Morel, Domène avait pour principale industrie la papeterie. Il y avait certes quelques petits ateliers de mécanique, proches de l'artisanat. Avec lui, Domène (Isère) devint un centre de mécanique et de métallurgie d'une certaine importance.

En 1894, il fait la connaissance du capitaine Gérard en garnison à Grenoble, qui avait eu l'idée d'un bataillon de chasseurs alpins à bicyclette avec un vélo plié dans leur sac à dos. Certains membres de l'armée s'intéressaient à la bicyclette comme instrument stratégique, depuis que le général Boulanger l'avait fait adopter pour certains usages lorsqu'il était ministre de la Guerre (1885-1887) et dont la fabrication dans les arsenaux datait de 1893. Charles Morel est l'inventeur du vélo-pliant, comme le veut la tradition, car il déposa des brevets relatifs à des « perfectionnements à la construction des cycles » dont le contenu porta sur le fameux vélo-pliant (de Morel et Gérard) entre 1895 et 1897. Morel, meilleur mécanicien que Gérard, adjoignit au vélo une direction ce à quoi l'officier n'avait pas pensé. Morel s'était intéressé tout jeune aux bicyclettes (10).

En 1895-1896, Morel, très « fair-play », associe le capitaine Gérard à ses inventions. Le 11 décembre 1895, ils déposent le brevet du « sociable démontable », c'est-à-dire deux vélos jumeaux accolés.

Le 13 juillet 1896, Morel et Gérard déposent un autre brevet reprenant l'invention précédente en y adjoignant un moteur à explosion, c'est le « sociable automobile ». L'idée de véhicules légers à moteur était dans l'air, puisque six mois à un an auparavant de Dion-Bouton avait construit le premier tricycle à pétrole.

En 1897, en pleine affaire Dreyfus, le capitaine Gérard veut se retirer de l'association et faire fabriquer ses vélos ailleurs. Le capitaine Gérard avait réussi à obtenir une certaine notoriété, pour ce qu'on a appelé la « bicyclette pliante du capitaine Gérard ». Les brevets ayant été pris à deux, il s'ensuivit un procès et une polémique. Le brevet commun Morel-Gérard ne fut pas exploité industriellement à Domène, à cause des démêlés qui

---

(10) « M. Morel est également l'inventeur de la fameuse bicyclette pliante militaire, dite du capitaine Gérard, qui est aujourd'hui adoptée par l'armée française. Le ministère de la guerre lui ayant demandé le droit à ses brevets pour la défense nationale, notre compatriote s'empressa, en bon citoyen, de céder au gouvernement, sans demander aucune rétribution, le droit de construire ou de faire construire les bicyclettes pliantes en cas de mobilisation ». (*Les Alpes Pittoresques*, 1901).

s'ensuivirent avec le général Billot, ministre de la Guerre. Le brevet aurait été finalement racheté par Peugeot qui fabriqua les bicyclettes pliantes pendant la première guerre mondiale. L'engin avait néanmoins intéressé les armées russes, allemandes et espagnoles, qui avaient envoyé des officiers l'examiner à Domène. *Le rapport du Jury international de l'Exposition universelle de 1900*, se fait l'écho de ces polémiques (volume consacré à la carrosserie, charronnage automobiles et cycles, p. 602). « Le capitaine Gérard commande aux manœuvres du II<sup>e</sup> Corps d'armée un autre petit groupe muni de la nouvelle bicyclette pliante qu'il vient d'inventer et construite par Morel, constructeur à Domène (Isère)... L'événement principal de l'année 1896 a trait à la vélocipédie militaire. Le général Billot, alors ministre de la Guerre, réforme le petit corps cycliste du capitaine Gérard, mais en confie le commandement à un autre officier.

Tempêtes, protestations, toute la presse est en mouvement. M. Le Hérisse dépose une demande d'interpellation. Le Ministre cède et le capitaine Gérard conduit sa compagnie avec un succès qui désarme tous ses adversaires... »

L'année 1899 s'absorbe dans la préparation de l'Exposition. Le développement de la vélocipédie militaire en est le principal fait saillant et la formation de la Société nationale de la bicyclette pliante Gérard, dont la construction, confiée à la marque Peugeot, et la fourniture de pneumatiques, à la maison Michelin, assure au gouvernement toute garantie de bonne qualité pour sa compagnie cycliste.

Deux cents de ces machines sont achetées par le Ministre de la Guerre, et subissent, sous la direction de leur intelligent inventeur, des épreuves de tout genre... »

Charles Morel s'est à cette époque intéressé à l'automobile. Il eut une idée qui par la suite a fait son chemin. On lui doit en effet, l'idée d'une petite automobile légère à deux places, alors que jusque-là les automobiles étaient d'un volume important avec quatre places. En 1896, il associe le capitaine Gérard au brevet qu'il prend pour le « vélocipède automobile » dit « sociable automobile », c'est-à-dire deux vélos jumeaux avec un moteur. En 1896, il fait aussi breveter, en compagnie du capitaine Gérard, un système de voiture automobile dit « Victoriète » (en l'honneur de la reine Victoria). Pour ces deux créations, il eut des problèmes concernant la mise au point des freins. Cette petite voiture à deux places aurait été exposée au premier Salon de l'Automobile (1896 ?). Elle connut un succès certain. Il eut un nombre appréciable de commandes dont celle d'un financier italien de Venise, M. Tozzi, membre de l'Automobile-Club de Venise. Il vanta la voiture au Président du Club qui vint à



Domène en acquérir une (11). Comme à Domène il n'y avait pas d'hôtel de classe, il prit l'habitude de recevoir chez lui ses clients de marque. Ainsi en 1897, il reçut un Vénitien particulièrement distingué, selon sa fille, le comte de Bardi, prince de Bourbon-Parme (Henri de Bourbon-Parme † 1905).

Membre d'une ancienne famille régnante, le comte de Bardi, qui vint à Domène en train spécial voir construire son automobile, eut droit de la part de la République française à une escorte militaire de la frontière italienne jusqu'à Domène. Il séjourna quelque temps chez Charles Morel.

En 1896, Charles Morel devint membre de l'Automobile-Club à Paris. Il fit, d'après sa fille, la connaissance de Deutsch de la Meurthe, de Michelin, de Dion-Bouton et de Panhard. Il représenta aussi par la suite le Touring-Club à Domène (1904).

Après ses démêlés avec le capitaine Gérard, Charles Morel continuera, dans une certaine proportion à construire des automobiles. Le 10 février 1898, il dépose un brevet concernant une voiturette automobile. Par la suite il déposera surtout des brevets concernant le perfectionnement de certains organes des automobiles. Dès 1897, il s'était intéressé au « système de carburateur dit carburateur Berger ». Il avait déposé un brevet pour un moteur à air carburé, dit moteur Berger. En 1902, il déposera un brevet pour un embrayage à friction. En 1908, il apporte un perfectionnement à la direction des voitures automobiles. Une autre de ses préoccupations automobiles, avait été d'éviter que ne se forment sur les routes non goudronnées de l'époque d'importants nuages de poussière autour des automobiles en mouvement (*cf.* le « système pour éviter la formation de nuages de poussière soulevée par les voitures automobiles et autres véhicules routiers » (1904) et le « système pour diminuer le soulèvement et la dispersion de la poussière par les automobiles » (1908). De 1910 à 1914, il a porté toute son attention à un « bandage élastique pour véhicule routier », pour lequel il déposera de nombreux brevets et travaillait encore au moment de sa mort. En fait, il s'agissait de remplacer les pneumatiques avec chambre à air par un pneu garni de caoutchouc articulé à l'intérieur (une sorte de pneu plein non compact). Une tradition voudrait que ces brevets aient été rachetés par la maison Michelin.

En dehors de cela, Charles Morel qui déposait ses brevets par l'intermédiaire de cabinets parisiens spécialisés (Armengaud principalement), a déposé quelques brevets plus « anecdotiques ». Par exemple il déposa en 1904 un « nouveau système d'appareil

---

(11) Marthe Morel, sa fille, précise dans les souvenirs qu'elle a laissés, que le Président de l'Automobile-Club de Venise resta une semaine à Domène, afin d'apprendre à conduire ce modèle particulier et de connaître sa mécanique.

pour le chauffage au gaz des fers à repasser ». En 1914, il déposa avec son fils Emile un « appareil pour la mise à l'eau des canots de sauvetage montés à bord des navires ».

Pour éviter de perdre du temps précieux dans les restaurants, il avait inventé, un peu trop tôt, pour que l'époque acceptât de l'exploiter, un « restaurant méthodique à tables roulantes » (1900). Ce sont les ancêtres de certains systèmes de « self service ». L'idée n'eut pas le succès escompté. En 1894, il apporte des « perfectionnements aux locomotives », à la suite d'un incident qui nous a été rapporté. Revenant de Paris en train, ce dernier tomba en panne vers Moulins selon la tradition. Les cheminots étaient désemparés. Il intervint et vit ce qui n'allait pas sur la locomotive qu'il put remettre en marche. De là il put apporter une amélioration qu'il concrétisa par un brevet.

Il était très au fait de la recherche de pointe, y apportant sa note, ainsi en est-il de l'aviation. Une lettre de Marthe Morel (24 mars 1963) rappelle l'intérêt qu'il lui porta :

« ... mon père était d'une intelligence exceptionnelle, ouverte à toutes les découvertes dont il a été un des premiers, surtout pour l'automobile et bien qu'il soit encore à peine question d'aviation, il avait déjà pris des brevets (12), bien avant les premières expériences de traversée de la Manche. J'avais à peine dix ans (13) (et je vais en avoir quatre-vingts) qu'il me demandait déjà si la solution était « le plus lourd ou le plus léger que l'air ».

Il fêta, en 1898 semble-t-il, la vente du cinq centième « Broyeur Morel » (broyeur à boulets très certainement). Ceci une dizaine d'années après l'invention.

---

(12) Nous n'avons pas retrouvé de brevets portant sur ce sujet, mais nous savons que l'aviation fit partie de ses préoccupations. Ses brevets sont sans doute restés à l'état de projets et d'études poussées.

(13) Pendant les années 1893-1895.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »  
EN ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 1982**

*Président d'Honneur (à vie) :*

M. Charles JAILLET - Ancien Président

*Comité de Patronage :*

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,  
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. Serge TOURENC - Conservateur de Fouilles

**BUREAU**

*Président :* M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-  
ROMAIN-EN-GAL

*Vice-Présidents :* M. Louis BLANC

M. Jean-François GRENOUILLER - Docteur de 3<sup>e</sup> Cycle

M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-  
ROMAIN-EN-GAL

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

*Secrétaire Général :* M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

*Trésorière :* Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Paul BLANCHON - Professeur - VIENNE

D<sup>r</sup> Marc CHALON - SAINTE-COLOMBE.

M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE

M<sup>r</sup> Charles FRECON - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-  
LÈS-VIENNE

Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice SEGUIN - VIENNE

M. SONDAZ - VIENNE

M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE

Mme WIDLOCHER - VIENNE

---

Directeur de la publication A. HULLO — C.P.P.A.P. n° 54282  
Imp. Bosc Frères, Lyon — Dépôt légal n° 7671 - Octobre 1983